

Université de Saint-Boniface
BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 25 mai 2021 à 16 h 30 par visioconférence.

Présences : Daniel Lussier, Jean Vouillon, Alphonse Lawson-Héllu, Carol Johnson, Bintou Sacko, Helena Zarychta, Jean Piché, Lise Pinkos, Nicolas Bouffard, André Massicotte, Ronald Fillion, Jean-Marc Ruest, Salwa Meddri
Absences : Marie Paule Ehoussou
Personnes-ressources : Peter Dorrington, Richard Fréchette, Lucile Griffiths, Debra Radi
Secrétaire : Chantal Labossière

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

BG250521-1 PROPOSITION : Jean Piché / André Massicotte

Que l'ordre du jour de la réunion du Bureau des gouverneurs du 25 mai 2021 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

A2. **Plan stratégique 2021-2026 : Se donner les moyens pour réaliser la stratégie**

La rectrice offre un complément d'information sur l'élément central de la présentation de la dernière réunion du Bureau des gouverneurs : le changement de progiciel pour la gestion des dossiers étudiants. La présentation porte sur les points suivants :

- Mise en contexte ;
- Projet de remplacement du module Education Edge de Blackbaud ;
- Analyse des besoins ;
- Initiative stratégique ;
- Nouvel outil essentiel à la poursuite de nos activités;
- Approche étagée et prudente.

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 23 mars 2021

BG250521-2 PROPOSITION : Daniel Lussier / Carol Johnson

Que le procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs du 23 mars 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion régulière du 23 mars 2021
Aucun suivi.

B3. Adoption du procès-verbal du 22 février 2021 du Comité de direction pour la planification stratégique

Le mandat du Comité de direction pour la planification stratégique a pris fin après sa dernière réunion du 22 février 2021 et le procès-verbal est pour adoption par le Bureau des gouverneurs. Étant donné que les deux membres externes du Bureau des gouverneurs qui ont siégé à ce comité n'étaient pas présents à la réunion du Bureau des gouverneurs du 23 mars 2021, l'adoption du procès-verbal a été remise à cette réunion.

BG250521-3 PROPOSITION : Bintou Sacko / Lise Pinkos

Que le procès-verbal de la réunion du Comité de direction pour la planification stratégique du 22 février 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

- B4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 22 février 2021 du Comité de direction pour la planification stratégique
Aucun suivi.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

Avant de commencer son rapport, la rectrice souhaite la bienvenue à Richard Fréchette, nouveau vice-recteur à l'administration et aux finances de l'Université de Saint-Boniface.

La rectrice fait un sommaire de certains dossiers d'actualité présentés dans son rapport du 23 mars 2021:

- Gestion de la pandémie : préparatifs pour la session d'automne 2021;
- Collation des grades 2021;
- Soumission d'une demande de financement à la Province pour les programmes en sciences infirmières;
- Séquence et dates anticipées des communications en juin, incluant le lancement de la planification stratégique;
- Dernière édition de *Sous la coupole*;
- Accueil de nouveaux étudiants pour l'automne 2021;
- Appui à la recherche;
- Multiplication des demandes de la Province;
- Positionnement et gestion de risque.

La rectrice souligne également le lancement d'états généraux pour le postsecondaire en contexte francophone minoritaire, une démarche pancanadienne menée conjointement par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et la Fédération des communautés francophones et acadienne qui aura lieu au cours de l'année 2021-2022.

Une discussion sur la gestion de risque et la session d'automne 2021 s'ensuit.

Lucile Griffiths rejoint l'assemblée à 17 h 18.

Section D : BUREAU DES GOUVERNEURS

D1. Ratification de nominations au Bureau des gouverneurs

L'administration a fait le suivi avec les entités qui ont nommé les membres dont les mandats arrivent à terme à la fin de juin 2021 pour les aviser de la fin de leurs mandats

respectifs et de la possibilité de renouvellements. Les lettres de l'Archidiocèse de Saint-Boniface et de la Société de la francophonie manitobaine confirmant le renouvellement des mandats des membres sont déposées.

BG250521-4 PROPOSITION : Jean Piché / Daniel Lussier

Que le Bureau des gouverneurs entérine les nominations de Carol Johnson et d'André Massicotte nommés par l'Archidiocèse de Saint-Boniface pour un mandat de trois (3) ans se terminant le 30 juin 2024 et la nomination de Lise Pinkos nommée par la Société de la francophonie manitobaine pour un mandat de trois (3) ans se terminant le 30 juin 2024.

ADOPTÉE

Section E : RAPPORTS DES COMITÉS

E1. Comités permanents

E1.a Comité de finances et d'audit

Le président du Comité de finances et d'audit, Daniel Lussier, présente le rapport en date du 13 mai 2021

Compte rendu financier au 31 mars 2021

Lucile Griffiths, directrice des finances, commente le compte rendu financier au 31 mars 2021, qui comprend l'analyse des écarts principaux par rapport au budget de fonctionnement 2020-2021, l'état des résultats au 31 mars 2021 par secteur de fonctionnement, le bilan par fonds au 31 mars 2021, les dépenses en immobilisations 2020-2021 avec sources de financement, les soldes de fonds à restrictions externes et les états financiers consolidés au 31 mars 2021 (non vérifiés).

BG250521-5 PROPOSITION : Jean Piché / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs approuve le retrait de la somme de 988 000 \$ des fonds d'affectation d'origine externe pour financer les coûts de construction du Centre d'apprentissage et de garde d'enfant en 2020-2021 :

	\$
<i>Projet de priorités émergentes – Campagne Voir plus loin</i>	255 500
<i>Projet d'avenir de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (d'après l'entente avec l'AEUSB au total de 750 000\$)</i>	732 500
	988 000

ADOPTÉE

- **Fonds d'affectations d'origine interne**

Lucile Griffiths présente les tableaux des soldes des fonds d'affectations d'origine interne 2020-2021, avec les recommandations de retraits, d'ajouts et de reclassements.

BG250521-6 PROPOSITION : Lise Pinkos / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs approuve le retrait de la somme de 2 109 350 \$ des fonds d'affectation d'origine interne pour financer les projets suivants effectués en 2020-2021 :

<i>Projets d'immobilisations importants</i>	\$
Centre d'apprentissage et de garde d'enfants	1 955 850
Résidence des étudiants – rénovations	108 000
Rénovations au Registrariat	25 000
Rénovations aux immeubles à locations	20 500
Total	<u>2 109 350</u>

ADOPTÉE

BG250521-7 **PROPOSITION** : Jean Piché / André Massicotte

Que le Bureau des gouverneurs approuve le transfert la somme de 2 541 800 \$ du fonds de fonctionnement aux fonds d'affectation d'origine interne pour les projets suivants :

<i>Projets d'immobilisations importants</i>	\$
Remplacement du progiciel	2 045 000
Centre d'apprentissage et de garde d'enfants	305 000
Rénovation du Centre étudiant Étienne-Gaboury	150 000
Immeubles à locations	41 800
Total	<u>2 541 800</u>

ADOPTÉE

BG250521-8 **PROPOSITION** : Jean Vouillon / Jean-Marc Ruest

Que le Bureau des gouverneurs approuve le transfert de la somme de 1 600 600 \$, montant qui ne sera pas utilisé pour la restauration de la salle académique et la reclasser au projet de Rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie.

ADOPTÉE

- Frais de scolarité et frais de cours
En vertu de la *Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire (Manitoba)*, la hausse annuelle des frais de scolarité est plafonnée au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation au cours de l'année précédente (taux de 0,5%) plus 5 % (donc taux de 5,5 % pour 2021-2022). Le degré de l'augmentation permise reflétait l'intention du gouvernement provincial de permettre que le niveau des frais de scolarité au Manitoba se rapproche aux moyennes des autres provinces de l'Ouest, tout en demeurant le plus bas parmi ces quatre provinces.

BG250521-9 **PROPOSITION** : Jean-Marc Ruest / Lise Pinkos

Que les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2021-2022 soient majorés aux mêmes niveaux que l'Université du Manitoba, soit :

<u>1er cycle</u>	
Administration des affaires	3,75 %
Arts	5,00 %
Éducation	5,00 %

Sciences	3,75 %
Traduction	5,00 %
Travail social	3,75 %

2e cycle

Maitrise en éducation	3,75 %
Maitrise en études canadiennes	3,75 %

ADOPTÉE

BG250521-10 **PROPOSITION** : André Massicotte / Jean Piché

Que les frais de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle et pour l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour l'année académique 2021-2022 soient majorés de 250 \$ par programme.

ADOPTÉE

BG250521-11 **PROPOSITION** : Jean Piché / Lise Pinkos

Que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2021-2022 soient majorés au taux de 3,75 %, à l'exception des frais suivants pour demeurer conforme à l'Université du Manitoba :

1) Frais de prolongation à la maîtrise : ce frais s'impose si un étudiant dépasse quatre années pour compléter son programme de maîtrise. Il permet de maintenir le suivi académique et l'appui des étudiantes et des étudiants. En 2020-2021, l'Université du Manitoba a augmenté ce frais par session de 414,54 \$ à 500 \$ et, en plus, a ajouté ce frais à session d'été. Pour 2021-2022, une augmentation de 3,75 % s'ajoute et le frais prévu par session est de 518,75 \$. À noter que ce frais est dans les plus bas au pays et le frais équivalent à l'Université de Winnipeg est plus de 1 300 \$ par session. L'USB n'avait pas reçu l'information pertinente à temps de l'Université du Manitoba pour l'appliquer en 2020-2021.

L'USB propose donc de faire un rattrapage en augmentant le frais de prolongation de 430 \$ à 518,75 \$ par session et, en plus, d'ajouter ce frais à partir de la session d'été 2022. Ce frais touche une vingtaine d'étudiants par année. Les frais annuels par étudiant passeraient de 860 \$ à 1 556 \$, donc un montant additionnel de 696 \$ par année de prolongation.

2) Frais de stages COOP universitaires :

- Bac en administration des affaires : aucune augmentation (2,0 % l'an passé)
- Bac en sciences – microbiologie : aucune augmentation (0 % l'an passé)

3) Frais de laboratoires universitaires : aucune augmentation (l'an passé une restructuration des frais de laboratoires a occasionné des augmentations entre 7,0 % et 52,9 %, selon les coûts réels des matériaux requis)

ADOPTÉE
1 abstention

Une discussion sur la possible perception d'un conflit d'intérêt pour les membres du Bureau des gouverneurs de voter pour les propositions qui peuvent toucher d'autres membres de leurs familles s'ensuit. La secrétaire générale va revenir à la prochaine réunion avec un avis sur la question.

- Frais de scolarité pour étudiants internationaux

Lucile Griffiths indique qu'à la lumière des défis auxquels fait face la population internationale étudiante actuelle et potentielle dans les circonstances de la pandémie COVID-19 qui se continue, du nombre limité de nouvelles inscriptions de l'international prévues à l'automne 2021 en plus du besoin de rester concurrentiel sur le plan du recrutement avec les autres universités de la francophonie canadienne, il est proposé :

BG250521-12 PROPOSITION : Nicolas Bouffard / Jean Piché

Que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada demeurent sans modifications pour l'année académique 2021-2022, et que ces facteurs de majoration soient revus au printemps 2022 :

Universitaire

Arts	2,2
Éducation	2,1
Traduction	2,2
Sciences	2,1
Travail social	2,1
Administration des affaires	2,0

Collégial

Administration des affaires	2,0
Éducation de la jeune enfance	2,0
Tourisme	2,0
Tous les autres programmes	2,0

ADOPTÉE

- Centre d'apprentissage

Daniel Lussier indique que la construction du Centre d'apprentissage est presque terminée, à l'exception de quelques détails à l'extérieur. Il indique aussi que le budget et le plan de travail ont été respectés.

Lucile Griffiths note qu'afin de compenser pour les résultats de la campagne *Voir plus loin*, la contribution financière de l'USB a dû augmenter de 540 000 \$.

- Déclaration de l'administration

La déclaration de l'administration pour la période du 1^{er} mars 2021 au 30 avril 2021 est déposée à titre d'information.

Lucile Griffiths quitte l'assemblée à 18 h 04.

E1.b Comité exécutif – rapport en date du 16 mars, 6 avril, 4 mai, 11 mai et 18 mai 2021
Le président, Alphonse Lawson-Héllu, présente le rapport du Comité exécutif en date du 16 mars, 6 avril, 4 mai, 11 mai et 18 mai 2021.

- Procès-verbal du 16 mars 2021
 - Procès-verbal du 6 avril 2021 (réunion extraordinaire)
 - Procès-verbal du 4 mai 2021 (réunion extraordinaire)
 - Procès-verbal du PV 11 mai 2021 (réunion extraordinaire)
 - Procès-verbal du 18 mai 2021
-
- Politique-cadre sur le développement et l'administration des politiques
La rectrice présente la *Politique-cadre sur le développement et l'administration des politiques*. La politique décrit le processus selon lequel les politiques de l'Université seront instaurées, élaborées, approuvées, révisées et communiquées et s'applique à toutes les politiques de l'Université de Saint-Boniface, incluant les politiques existantes et les nouvelles politiques. Cette politique sera donc utilisée comme guide pour toutes politiques. De plus, la politique-cadre clarifie quelles politiques seront la responsabilité de chacune des trois instances (Bureau des gouverneurs, Sénat et rectorat).

BG250521-13 **PROPOSITION** : Jean-Marc Ruest / Jean Piché
Que le Bureau des gouverneurs adopte la *Politique-cadre sur le développement et l'administration des politiques*, telle que proposée.

ADOPTÉE

- Procédure administrative : Politique-cadre sur le développement et l'administration des politiques
La rectrice explique qu'en plus de la *Politique-cadre sur le développement et l'administration des Politiques*, une procédure administrative reliée a été développée. La procédure décrit le processus selon lequel les procédures liées aux politiques seront instaurées, élaborées, approuvées, révisées et communiquées. Cette procédure inclut un gabarit pour les politiques de l'USB ainsi qu'un gabarit pour les procédures.

- Politique sur les conflits d'intérêts
Les modifications à la politique sont en réponse au rapport du vérificateur général, qui a fait des recommandations pour améliorer cette politique.

Le président, Alphonse Lawson-Héllu, met l'emphasis sur le fait que, suite à l'approbation de la politique modifiée, si un membre du Bureau des gouverneurs ou de ses comités ne remplit pas le formulaire sur les conflits d'intérêts, le membre ne pourra pas participer aux réunions jusqu'à ce que la déclaration des conflits d'intérêts soit faite.

BG250521-14 **PROPOSITION** : Carol Johnson / Jean Piché
Que le Bureau des gouverneurs adopte la *Politique sur les conflits d'intérêts*, telle que modifiée.

ADOPTÉE

- Voyages de la rectrice
Depuis l'arrivée de la rectrice, un processus est en place pour ses voyages. La rectrice présente un tableau explicatif des dépenses de voyages pour 2020-2021 ainsi que le budget pour les déplacements prévus pour 2021-2022, pour approbation du Bureau des gouverneurs afin que les dépenses soient intégrées dans le budget annuel.

En raison du conflit d'intérêt, la rectrice quitte l'assemblée à 18 h 18.

Une discussion s'ensuit.

BG250521-15 PROPOSITION : Lise Pinkos / Ronald Fillion
Que le Bureau des gouverneurs adopte le budget de déplacement 2021-2022 de la rectrice de 5 000 \$ tel que présenté.

ADOPTÉE

La rectrice rejoint l'assemblée à 18 h 22.

Peter Dorrington et Richard Fréchette quittent l'assemblée à 18 h 23.

Section F : HUIS CLOS

BG250521-16 PROPOSITION : Daniel Lussier / Nicolas Bouffard
Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 18 h 24.

ADOPTÉE

- F1. Rapport institutionnel sur la gouvernance - État d'avancement
- F2. Gestion de risque

BG250521-17 PROPOSITION : Nicolas Bouffard / Ronald Fillion
Que le Bureau des gouverneurs retourne en session régulière à 18 h 42.

ADOPTÉE

Section G : POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Section H : AFFAIRES NOUVELLES
Aucune.

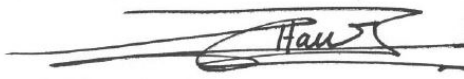
Section I : AVIS DE MOTION
Aucun.

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION
J1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le **mardi 29 juin 2021** à 15 h 30 par visioconférence. La réunion annuelle du Bureau des gouverneurs suivra à 18 h 00.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

Jean Vouillon propose la levée de l'assemblée à 18 h 46.

Le président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Alphonse', with a stylized flourish extending to the right.

Alphonse Lawson-Héllu

La secrétaire générale,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Debra Radi', with a stylized flourish extending to the right.

Debra Radi